

Ville de  
**PERCE** 

**AVIS PUBLIC**

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier par intérim de la susdite municipalité que :

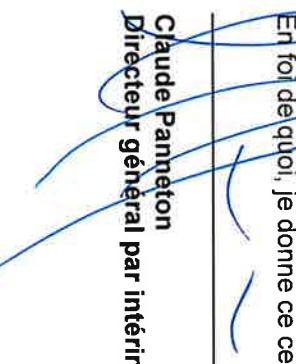
- le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mercredi 25 juin 2025, à 19 h.

Donné à Percé, ce 18 juin 2025.

  
Claude Panneton  
Directeur général par intérim et greffier par intérim

Je, soussigné, Claude Panneton, directeur général par intérim et greffier par intérim, de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 18 juin 2025, entre 13 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juin 2025.

  
Claude Panneton  
Directeur général par intérim et greffier par intérim